

**Mesdames, Messieurs,**

**Hervé Gaymard Président du Conseil Général, m'a prié de bien vouloir l'excuser, il sera représenté par Monsieur Le Maire d'Ugine Vice Président du Conseil Général. Monsieur le Sénateur, Mesdames Messieurs les membres du Conseil Municipal, Mesdames Messieurs les membres de notre association, Messieurs les membres des syndicats des entreprises locales, Mesdames Messieurs les représentants des Unions Locales CGT d'Ugine et d'Albertville, Mesdames Messieurs les représentants de l'Union Départementale CGT, Mesdames Messieurs,**

**Je vous remercie d'être présents aujourd'hui pour l'inauguration de cette stèle en mémoire des victimes du travail.**

**Je remercie Franck Lombard Maire d'Ugine pour nous avoir permis de réaliser ce projet qui tenait tant à cœur à nos adhérents et leurs familles.**

**Je tiens à remercier également Michel Chevallier Maire Adjoint, qui s'est occupé avec efficacité du dossier et des modalités d'implantation de cette stèle.**

**Sans oublier l'entreprise RIGOTTI pour l'excellent travail, et leur investissement personnel pour la recherche, la taille de ce magnifique rocher et cette magnifique gravure.**

**Je tiens à remercier bien évidemment, toutes les donatrices et donateurs qui nous ont apporté leur soutien financier, c'est leur pierre à l'édifice, car sans eux cela n'aurait pas été possible.**

**C'est un grand moment, pour toutes celles et ceux qui ont perdu, un être cher, un époux, un papa, un frère, un fils, un parent, un ami, un camarade de travail.**

**C'est un grand moment également pour notre association, qui fête cette année son 10<sup>ème</sup> anniversaire.**

**Quelques chiffres pour vous démontrer l'ampleur et les conséquences des accidents du travail, des maladies professionnelles et des victimes de l'amiante.**

**Avec un mort en moyenne toutes les 15 secondes dans le monde.**

**Environ 2,3 millions de personnes meurent par an dans le monde à cause de leur activité professionnelle.**

**A regarder froidement les statistiques, la mort au travail frappe un actif sur 1 250.**

**Les accidents du travail et les maladies professionnelles font plus de victimes dans le monde que les guerres.**

#### **En France**

- 720 000 salariés sont en arrêt de travail .
- 1 Million 200 000 personnes touchent une rente d'AT ou MP, soit une personne sur 50.

#### **Les suicides liés au travail**

- Avec une moyenne de 500 suicides par an et un taux trois fois plus élevé qu'en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni, nous avons là aussi des statistiques alarmistes.

#### **Maladies Professionnelles**

**Entre 2010 et 2011, le nombre de nouvelles maladies d'origine professionnelle est de 55 057 pris en charge par l'Assurance Maladie, soit une augmentation de 8,6%.**

- 570 décès ont été enregistrés (c'est +6,9%).
- Sur les 20 000 cancers, 2 300 d'entre eux sont des cancers professionnels.

**Sans compter l'isbergue des sous déclarations.**

## **Les victimes de l'amiante**

- C'est 100 000 Morts annoncés d'ici 2025.

**Ugine n'est pas épargné par ce scandale sanitaire.**

**Chez UGITECH, nous avoisinons les 300 Victimes**

- Avec une moyenne 20 déclarations annuelles.
- Avec une moyenne de 4 cancers annuels.
- Avec une moyenne de 2 décès annuels.

**Cette année, nous déplorons malheureusement 7 décès.**

**D'ailleurs, le Tribunal Administratif de Grenoble, après 10 ans d'instruction et de procédures, vient de donner une suite favorable au classement de l'entreprise sur la liste des établissements ouvrant droit au dispositif de cessation anticipé d'activité des travailleurs de l'amiante.**

**C'est également une étape importante dans les démarches, les actions de notre association.**

**C'est d'abord une permanence mensuelle pour soutenir, aider les victimes, les ayants droits dans leur démarche de reconnaissance et réparation.**

**Ce sont des séances de formation de prévention, d'aspects juridiques, de connaissances et d'actions auprès des CHSCT.**

**C'est le recueil de mémoire des expositions de l'entreprise, qui a été un des éléments déterminant dans le décision du Tribunal Administratif pour le classement d'UGITECH.**

**Ce sont des actions en justice devant le TASS et la Cour d'appels.**

**Et c'est fédérer les attentes, les revendications des victimes et ayants droits, les retraités, les actifs, pour faire évoluer la réglementation sur l'organisation du travail, la santé au travail et la justice.**

**Il faut :**

- **Remédier à l'absence ou l'insuffisance de prévention.**
- **Protéger efficacement les salariés de l'exposition aux risques, aux produits cancérigènes.**
- **Renforcer, attribuer plus de moyens à la Médecine du travail et lui donner totalement son indépendance. Ce n'est pas le cas de la réforme de la médecine du travail.**
- **Imposer des actions face aux cumuls d'expositions.**
- **Rendre une véritable justice, plus persuasive en infligeant des condamnations à hauteur des faits.**

**Car avec une justice pas assez sévère, surtout en pénal avec la longueur d'attente des jugements, et une prescription du fait des années passées, ce qui donne une impression d'impunité, donc une possibilité de continuer à exposer les salariés aux risques.**

**Deux mots sur le Procès de l'amiante de Turin en Italie.**

**Le procès 'Eternit', plus de 3 000 victimes, avec une condamnation de 16 ans de prison transformés en appel à 18 ans de prison, alors qu'en France le maximum est de 5 ans de prison.**

**Nous avons encore des choses à uniformiser en matière de justice.**

**Tout cela à cause de la finance, de la rentabilité à outrance, et de l'exigence des profits.**

**Avec l'implantation de cette stèle, toutes celles et ceux qui viendront se recueillir, se souviendront qu'un accident de travail, une maladie professionnelle, que mourir au travail, ne**

**sont pas des fatalités, mais bien qu'elles résultent de causes multiples auxquelles il nous faut s'attaquer, et c'est l'affaire de tous.**

**Nous n'avons pas souhaité inscrire sur cette stèle, le nom de notre association, car le plus important c'est le symbole des valeurs quelle représente, c'est à dire :**

**Rendre un hommage à tous ceux qui ont perdu leur vie à la gagner.**

**C'est évoquer le nombre important de victimes d'accidents du travail, des maladies professionnelles, de l'amiante et les conséquences dramatiques que cela engendre.**

**Des souffrances physiques, morales, des familles meurtries à jamais, des larmes et du désespoir.**

**C'est faire prendre conscience des responsabilités individuelles et collectives dans tout ce qui touche la sécurité et la santé au travail.**

**Que la santé n'a pas de prix, qu'elle ne se négocie pas, qu'elle ne s'achète pas.**

**Que les larmes et les silences devant les tombes, sont des mots qu'il nous faut entendre.**

**Malgré une amélioration constaté dans certains domaines, nous devons mettre devant leurs responsabilités en matière d'obligation de résultat de sécurité, de santé au travail et environnementale, les entreprises, la médecine du travail, mais également les politiques, les élus locaux, nationaux, le législateur et l'état.**

**Pour cela, il faut s'écouter, convaincre, impulser, s'engager, mettre les moyens et entreprendre.**

**Et c'est ensemble que nous y parviendrons.**

**Je terminerai par une citation de Saint Exupéry :**

**"On hérite pas de la terre de nos parents, on l'emprunte à nos enfants".**

**C'est pareil dans le monde du travail, Tout ce que nous entreprenons, nos actions, et l'implantation de cette stèle, c'est aussi pour que nos enfants et petits enfants puissent vivre et non mourir de leur travail.**

**Nous nous souviendrons de tous ceux qui nous ont quittés, qu'ils ne sont plus morts dans l'indifférence collective et que leurs souffrances nous donnent à jamais la force de continuer notre combat, pour une meilleure santé au travail et une véritable justice sociale.**

**Je vous remercie.**